EAFC
Grâce-Hollogne
Alleur

Buts de l'unité d'enseignement :

Initiation à la cuisine italienne des Trattorias

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice ;
- Etre en possession du Certificat d'Etude de Base (CEB)
- OU réussir un test d'admission.

Finalités particulières de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des compétences techniques et pratiques pour réaliser des mets typiques de la cuisine italienne des trattorias en respectant les fiches techniques mises à sa disposition;
- d'appliquer les procédures de gestion des risques alimentaires et de sécurité spécifiques à ce type de produits tant dans leur préparation que dans leur conservation;
- de rechercher et d'adapter des recettes italiennes traditionnelles en ayant recours aux produits disponibles sur le marché local;
- de développer des compétences de communication, d'observation et de réflexion technique.

Titre délivré

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement " Initiation à la cuisine italienne des Trattorias".